



**FONDS D'AIDE
au DÉVELOPPEMENT
du MILIEU**

Formulaire de demande



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond–Sainte-Catherine



FONDS D'AIDE au DÉVELOPPEMENT du MILIEU

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COMMANDITE

POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

Étape 1 : prenez connaissance des informations à propos des partenariats de commandites de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine disponibles aux pages 1 à 3.

Étape 2 : remplissez et faites-nous parvenir le formulaire de demande au «Fonds d'aide au développement du milieu» présenté ci-bas.

Le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine a pour but d'aider financièrement à la réalisation d'une activité, d'un événement ou d'un projet présenté par une personne, une association, un groupe, une institution ou un organisme, et ce, sur le territoire des municipalités de Saint-Raymond, Saint-Léonard, Sainte-Christine-D'Auvergne, Lac Sergent, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac Saint-Joseph et Rivière-à-Pierre.

Veuillez prendre note que le Fonds d'aide au développement du milieu attribue des sommes variant entre 1 000 \$ et 50 000 \$. Pour les demandes de commandites de 1 000 \$ et moins, veuillez remplir le formulaire intitulé «Demande de dons et commandites».

1- L'ARGENT AU SERVICE DES GENS

Le Mouvement Desjardins s'engage activement dans les collectivités de ses membres et clients. Grâce à nos investissements en commandites, nous favorisons notamment l'accès à l'éducation et à la culture, nous promouvons les valeurs coopératives et nous encourageons l'adoption de saines habitudes de vie.

Nous nous impliquons également au sein de projets qui reflètent les intérêts de nos membres et nos priorités de développement. Mettre nos ressources humaines et financières au service des gens, c'est une façon pour nous de «coopérer pour créer l'avenir» afin de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités.

2- SECTEURS PRIVILÉGIÉS

Nos priorisons les partenariats de commandite qui correspondent à nos valeurs et à nos objectifs stratégiques. Nous avons choisi de concentrer nos investissements dans les quatre secteurs suivants :

Éducation : Notre appui dans le domaine de l'éducation prend diverses formes, dont l'appui aux organismes qui soutiennent la promotion de la sécurité et de la l'éducation financière, le développement des talents, la recherche et l'innovation ainsi que le développement économique.

Coopération : Nous nous engageons auprès d'initiatives faisant la promotion du modèle coopératif et de l'engagement personnel. Par notre présence sur l'ensemble du territoire, nous sommes un acteur de premier plan en matière de coopération.

Santé et saines habitudes de vie : Nous valorisons la santé et les saines habitudes de vie en soutenant des projets visant à accroître la qualité de vie et le bien-être physique et mental des individus et des collectivités.

Culture : Nous collaborons à l'organisation d'événements culturels afin d'initier les jeunes à la culture, de préparer la relève artistique et de favoriser la créativité.

3- CRITÈRES GÉNÉRAUX

En plus de faire partie de l'un des secteurs privilégiés mentionnés au point deux, les personnes, les associations, à l'exclusion des entreprises privées, qui font appel à la Caisse doivent répondre aux critères suivants :

- sa raison d'être est axée sur le bien-être de la collectivité ou d'une catégorie particulière de personnes, et son activité doit s'inscrire dans l'un des quatre secteurs prioritaires,
- la provenance et le nombre de personnes participant à l'activité, à l'événement ou au projet, ainsi que ses retombées médiatiques, justifient une participation de la caisse,
- proposer l'exclusivité dans le domaine des institutions financières ou dans l'un des segments suivants : banques, assurances et cartes de crédit, sauf s'il s'agit de commandites dans le secteur coopératif,
- assurer une bonne visibilité à la Caisse (affichage, publicité dans les médias, etc.),
- être membre ou client de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine,
- contribuer à la croissance économique et favoriser le développement durable.

4- CRITÈRES SPÉCIFIQUES

- Utiliser les fonds à bon escient et que les frais d'administration soient maintenus à un taux raisonnable de moins de 25 % des dépenses,
- Appuyer son activité en grande partie sur le bénévolat,
- Faire des efforts d'autofinancement et démontrer une autonomie d'existence à moyen terme,
- Permettre de réaliser des actions directes auprès de la communauté environnante de la Caisse.

5- EXCLUSIONS

- projets personnels ou ne concernant qu'un seul individu,
- projets qui visent à soutenir la création d'un produit ou d'une oeuvre,
- voyages et excursions,
- activités ayant lieu à l'extérieur du Canada,
- projets liés à un parti politique ou à un candidat appartenant à un parti politique, à un groupe religieux ou à un groupe de pression,
- activités faisant la promotion de la consommation d'alcool,
- billets et quatuors pour les tournois de golf,

6- DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES – Mises en candidatures

Chaque année, le Fonds d'aide au développement du milieu sera ouvert à partir de la deuxième semaine d'octobre, et ce, jusqu'au 3e vendredi de décembre. Tous les demandeurs devront faire parvenir leur demande au cours de cette période soit par courriel ou par la poste. Dès janvier, le comité responsable analysera l'ensemble des demandes reçues et dévoilera le nom des projets retenus à la fin février par la tenue d'une importante conférence de presse.

Voici les étapes à suivre pour présenter une demande de commandite à votre caisse :

1. Prenez connaissance du document d'information à propos des partenariats de commandites (pages 2, 3 et 4 du présent document) afin de vous assurer que votre proposition est conforme avec :
 - nos secteurs prioritaires,
 - la liste des exclusions.
2. Remplissez tous les champs du formulaire ci-dessous.
3. Joignez les documents suivants :
 - Description du projet;
 - Photocopie de la charte;
 - États financiers (2 dernières années);
 - Prévisions budgétaires du projet;
 - Résolution de votre conseil d'administration;
 - Lettre(s) d'appui.
4. Acheminer le formulaire à l'attention de madame Marjorie Alain, conseillère en communication.
 - par courriel : **marjorie.alain@desjardins.com**
 - ou par courrier : **Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine**
225, avenue Saint-Maxime, Saint-Raymond (Québec) G3L 3W2

Nous communiquerons avec vous en février pour vous confirmer si votre projet a été retenu par notre comité de sélection.



Section 1

Identification de l'organisme promoteur

Nom de l'organisme:

Date de fondation :

Adresse :

Conseil
d'administration :
(joindre la liste des
membres)

Nom du responsable du
projet :

Téléphone principal :

Téléphone autre :

Adresse électronique :

Statut	Temps plein
	Temps partiel
Type d'organisme promoteur :	OSBL (organisme sans but lucratif)
	Association
	Coopérative
Groupe	
	Autre (précisez)
Catégorie du projet	Éducation
	Santé et saines habitudes de vie
	Culture
	Coopération

Public cible :

Nom de votre institution financière :

Contributions antérieures reçues de la Caisse (depuis 5 ans) :

Année : Montant :

Mission de l'organisme

Quelle est la mission de votre organisme ?

Quel rôle joue le bénévolat dans votre organisme ?

Combien de bénévoles oeuvrent dans votre organisation et combien d'heures y sont consacrées annuellement ?

Nombre de bénévoles :

Nombre d'heures :

Nombre de salariés :

Quel rôle joue les bénévoles dans l'organisme ?

Quelle forme prend votre engagement dans le milieu ?

Quel est le pourcentage du budget de votre organisme attribué à son administration ?

Quelle est la situation financière actuelle de votre organisme ?

Section 2

Présentation du projet

Nom du projet :

Lieu de déroulement du projet :

Description du projet :

Combien de personnes seront touchées par votre projet ?

En quoi votre projet sera-t-il utile à la communauté ? À qui s'adresse-t-il ?

Quelles retombées prévoyez-vous que votre événement/projet aura dans le milieu s'il se réalise ? (en lien avec la catégorie touchée par votre projet : éducation, santé et saines habitudes de vie, culture, coopération).

Date de début du projet (MM/JJ/AAAA):

Date de fin du projet (MM/JJ/AAAA) :

Quels moyens prévoyez-vous utiliser pour faire connaître notre partenariat ?

Est-ce que votre événement/projet exigera l'obtention de certains permis pour se réaliser ?

Obtenu

En voie d'être obtenu

Obtenu

En voie d'être obtenu

Obtenu

En voie d'être obtenu

Veuillez nous préciser les étapes importantes prévues à votre échéancier :

Section 3

Coûts de réalisation du projet

Coût du projet :

Dépense d'immobilisation :

Location d'équipements :

Publicité

Frais de production :

Frais d'encadrement :

Honoraire professionnel :

Total :

Financement du projet :

Mise de fond du promoteur :

Fonds d'aide au développement du milieu :

Autres sources de financements (précisez) :

Total :

Revenus engendrés par le projet :

Contribution du milieu (autres que financières) Exemple : prêt de locaux, d'équipements, ou d'employés.

Section 4

Documents à joindre à la demande

Photocopie de la charte

États financiers (2 dernières années)

Prévisions budgétaires du projet

Résolution de votre conseil
d'administration

Lettre(s) d'appui

Section 5

Déclaration du promoteur

Je déclare que les renseignements fournis sont véridiques et complets.

Signataire dûment autorisé

Fonction :

Date (MM/JJ/AAAA) :